



Culte d'accueil d'Irène

"Vous êtes tous très précieux pour moi"

Un immense Merci à vous tous de m'accueillir comme chargée de ministère en aumônerie à l'AGORA, un accueil célébré solennellement au Temple Protestant de Vernier le 23 février 2025. Vous êtes tous très précieux pour moi et de ce jour spécial, je retiens notre engagement et soutien réciproques et bien sûr quelques extraits du message d' **Agnès Krüzsely** dans sa prédication sur Luc 6, 27-28 et le Psaume 107, 1-9, un appel à l'écoute de Dieu et à l'amour du prochain, de l'ami mais aussi de l'ennemi :

« Martin Luther King disait : « Jésus me rappelle que l'amour est plus grand que la sympathie, que l'amour est une bonne volonté, compréhensive, créatrice, rédemptrice, envers tous les hommes. » Jésus nous appelle à un amour qui dépasse la logique humaine, un amour qui ne répond pas à la violence par la violence, ni à la haine par la haine. Un exercice et un effort de tous les instants ! Cet amour radical ne peut provenir que de la transformation intérieure opérée par l'Esprit de Dieu. Cet amour ne se contente pas de tolérer, mais il cherche activement à faire du bien, à bénir, à pardonner. Il est un choix volontaire, même dans les moments les plus difficiles. Et c'est dans ce choix, dans cette discipline, que nous expérimentons véritablement la grâce de Dieu.



Concrètement, ça ne veut pas non plus dire qu'il ne faut pas se mettre en sécurité quand il y a un danger, mais qu'il faut écouter, obéir à Dieu et à son amour en aimant nous aussi à notre tour. Parfois, il faut fuir – comme Jésus lui-même l'a fait en quittant un village hostile. Parfois, il faut fuir son pays, comme le font tant de personnes. Certaines arrivent en Suisse et trouvent l'entrée de l'appartement qui accueille l'AGORA – où les attendent un salon,

des canapés, un thé, un café, de l'écoute – de l'Amour. Parfois, il faut fuir un chez soi violent, ou une bagarre à l'école, les gens qui nous font du mal.

L'amour dans le premier testament se traduisait souvent par le devoir d'hospitalité, nourrir l'affamé, donner à boire à ceux qui ont soif.

Dans la suite du texte de Luc : prêter sans attendre de retour, être généreux, ne pas juger, donner, une attitude de non-violence.

Dans l'accueil des requérants d'asile : donner une présence, une écoute, un regard d'amour, un espace de compassion.

Le Psaume 107 évoque l'exil et le retour, mais aussi nos déserts personnels et il montre comment Dieu intervient dans nos vies : répondant à nos besoins, nous délivrant de nos détresses, et nous comblant de sa bonté pour qu'avec ce qu'il nous a donné, nous puissions, à notre tour, bénir et servir les autres, surtout ceux qui en ont besoin.

Face à la montée des positions politiques violentes, face aux pressions familiales, sociales ou au travail, nous sommes appelés à ne pas vivre selon les règles de vengeance ou de l'ego, mais selon celles de l'amour et de la grâce. À travers nos actions, nos paroles, et nos choix refléter l'amour inconditionnel de Dieu, un amour qui pardonne, qui bénit, et qui cherche le bien des autres. »

Irène Raelison

La Moldavie, pays de petite taille

Mais au grand cœur

Entre septembre et novembre 2024, j'ai eu l'occasion de suivre le déroulement des élections et du référendum prévus en Moldavie, en tant qu'observateur international de longue durée avec l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe).

De retour à Genève, les amis de l'AGORA m'ont demandé de partager avec vous mes expériences moldaves à travers un petit article. Je leur ai proposé de laisser tomber les enjeux géopolitiques et les tendances politiques de



ce pays, certes très intéressants et importants pour nous tous, mais plutôt de revenir à l'exemple d'accueil chaleureux et plein de compassion dont la Moldavie et ses citoyens ont fait preuve pendant la crise des réfugiés ukrainiens en 2022. C'est en effet une thématique plus proche de notre aumônerie et cet esprit d'accueil a été récemment reconnu, pendant ma mission en Moldavie, par le Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations unies, qui a remis à la République de Moldavie une mention honorable lors

de la cérémonie de remise de la distinction Nansen¹ pour les réfugiés 2024 à Genève le 14 octobre dernier.

La Moldavie, qui compte une population d'environ 3 millions d'habitants et qui figure parmi les pays les plus pauvres d'Europe, s'est mobilisée pour accueillir plus d'un million de réfugiés ukrainiens qui ont franchi ses frontières à partir du 24 février 2022. Imaginez-vous : c'est comme si 3 millions de réfugiés, surtout des femmes avec leurs enfants et des personnes âgées, entraient en Suisse (qui compte 9 millions d'habitants) dans un délai de temps très limité de quelques semaines, tous avec des besoins humanitaires urgents comme de la nourriture, des vêtements et des couvertures chaudes, un lieu où se loger.

C'est un pays entier qui s'est mobilisé pour accueillir avec dignité ceux qui ont fui la guerre et les violences sur les populations civiles, démontrant un niveau de générosité et de compassion surprenant et inhabituel envers le destin de ces personnes.



C'est aussi à ce moment que le Conseil de l'Union européenne a pris la décision d'activer, pour la première fois dans son histoire, la directive sur la protection temporaire pour tous les Ukrainiens (sauf quelques exceptions) dans les pays membres de l'Union, une décision également prise par la Suisse avec l'instauration du statut S prévu par la loi sur l'asile.

Ce mécanisme non seulement a permis aux réfugiés d'aller là où ils avaient des opportunités d'accueil concrètes, mais aussi de partager l'effort d'accueil solidairement parmi tous les pays européens, ce qui a soulagé le système

LA MOLDAVIE A ACCUEILLI DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS REPRÉSENTANT L'ÉQUIVALENT DU TIERS DE SA POPULATION

d'accueil moldave en lui permettant de mieux gérer cette émergence dans le temps car beaucoup de ces réfugiés sont partis pour d'autres pays ou sont retournés en Ukraine depuis leur arrivée.

Nous pourrions tirer certaines leçons positives de ces exemples généreux de solidarité et de ces mesures légales clairvoyantes prises au bon moment. Nous avons toujours le droit d'espérer dans un avenir meilleur bien ancré dans la solidarité et le bon sens, quels que soient les moyens spirituels qui nous soutiennent et nous inspirent dans les chemins de la vie.

Cristiano Barale (membre du bureau de l'AGORA)

¹ <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/international-rueckkehr/ch-migrationsaussepolitik/partner/unhcr/nansen-fluechtlingspreis.html>

Pacte migratoire européen

Quand l'Europe se barricade

Au printemps 2024, l'Union européenne apportait la touche finale au Pacte européen sur la migration et l'asile. La réforme est constituée d'un ensemble de règlements qui ont pour objectif une accélération et une facilitation des renvois. En tant que membre associé de Schengen et Dublin, la Suisse est directement concernée par plusieurs modifications. Elle doit en effet reprendre toutes les réglementations impliquant un développement de l'acquis : sur le filtrage, Eurodac et tout ce qui concerne le système Dublin. De manière générale, ce pacte constitue une grave érosion des garanties procédurales et une attaque aux droits fondamentaux des personnes en exils. Il doit être mis en œuvre d'ici l'été 2026.

Filtrage et expulsions facilitées



Image by Gerd Altmann from Pixabay

Avec son règlement sur le filtrage, le pacte instaure à l'entrée du territoire européen une procédure de tri pour toute personne étrangère tentant de franchir irrégulièrement sa frontière. Des contrôles obligatoires d'identité, de sécurité et de santé détermineront la procédure applicable et le droit d'entrée sur le territoire des États membres. Pour cela, la banque de données Eurodac, déjà utilisée aujourd'hui, contiendra, en plus des données biomé-

triques des personnes interceptées, des photos et des informations sur leur identité, leur parcours et sur les éventuelles décisions déjà rendues à leur rencontre.

C'est sur la base de ces indications, et non sur l'exposé des motifs d'asile, qu'il sera décidé quel type de procédure les personnes en fuite suivront ou si leur demande est rejetée. Avec pour principal critère de tri le pays de provenance : une procédure accélérée concernera ainsi les personnes provenant d'un État avec un taux d'acceptation de demandes de protection inférieur ou égal à 20%. Les personnes considérées comme une menace pour la sécurité, celles qui sont suspectées de tromperie sur leur identité ou encore qui pourraient être transférées vers un pays tiers dit « sûr », passeront aussi par cette procédure aux frontières. Comme le filtrage, cette dernière se déroulera dans des camps fermés, pour une durée maximale de 12 semaines, et dans une « fiction de non-entrée », c'est-à-dire que les personnes en fuite seront considérées comme n'étant pas encore entrées sur le territoire européen. En cas de décision négative après une procédure accélérée, les personnes pourront encore être détenues 12 semaines en vue de leur renvoi.

À toutes ces dispositions s'ajoute un quatrième texte qui prévoit des dérogations drastiques en cas d'« arrivées massives », en cas de « force majeure », comme la pandémie COVID-19, ou en cas d'« instrumentalisation », lorsque la migration est utilisée pour faire pression sur les frontières extérieures de l'UE.

Le système Dublin revisité



Image by Victor Mendoza from Pixabay

Pour les personnes qui échapperont à ce premier filtre, le règlement Dublin III sera remplacé par un nouveau règlement sur la gestion de l'asile et la migration. Celui-ci reprend largement les critères actuels, malgré le nombre de drames humains qu'ils engendrent. Le pays de première entrée restera ainsi compétent pour traiter la demande d'asile, mais des durcissements importants seront introduits, notamment en ce qui concerne les délais dans lesquels un État doit procéder au transfert vers l'État désigné responsable. Ainsi, le délai de transfert de six mois, après lequel un État membre devenait jusqu'à présent responsable de l'examen de la demande d'asile, pourra ainsi être prolongé à un an en période de « crise ». Et lorsque la personne « ne satisfait pas aux exigences médicales du transfert », « disparaît » ou « résiste physiquement au transfert », ce même délai pourra être porté à trois ans (contre 18 mois actuelle-

ment). De plus, alors que les personnes mineures étaient exclues de cette réglementation, elles pourront désormais – sous conditions – aussi être renvoyées vers l'État compétent selon les règles de Dublin.

Autre nouveauté, ce règlement introduira un mécanisme de « solidarité » entre États. La forme que prendra celle-ci reste optionnelle : les États débiteurs pourront choisir entre l'acceptation d'une relocalisation sur leur territoire d'un nombre donné de personnes et une aide financière ou logistique aux pays concernés par les entrées. Un commerce d'indulgences choquant, qui fixe le prix d'une vie humaine (le coût du refus d'une relocalisation est de 20'000 euros par personne).

LA RÉALITÉ EST QUE, DE TOUTE FAÇON, DES PERSONNES PRENDRONT LA FUITE, POUSSÉES À L'EXIL PAR LES PERSÉCUTIONS ET LES CONFLITS

Le droit d'asile en danger

En misant sur des procédures accélérées aux frontières extérieures de l'UE, dans des conditions de semi-détention et sans véritable accès à la société civile, le Pacte européen met en péril le droit d'accès à une procédure d'asile et à l'examen individuel des motifs de protection, des principes pourtant garantis par la Convention de Genève sur les réfugiés. Surtout, il y a fort à parier que le système mis en place ne fera que rendre les chemins encore moins sûrs et plus chers pour des personnes qui de toute façon prendront la fuite, poussées à l'exil par les persécutions, les conflits, les inégalités d'accès aux ressources mondiales et les catastrophes, de plus en plus fréquentes.

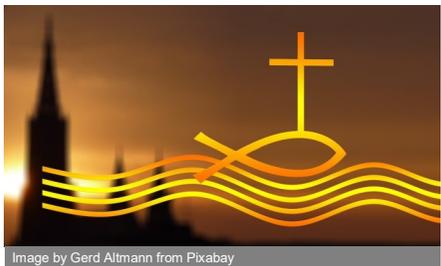
Raphaël Rey, chargé d'information au service réfugié·es du CSP Genève

L'œcuménisme s'essouffle

Il est même en grave difficulté respiratoire

« L'œcuménisme s'essouffle. Il est même en grave difficulté respiratoire » écrit Claude Ducarroz le 8 janvier dernier sur cath.ch. Faut-il s'en inquiéter ?

L'AGORA a été pensée dès le début comme un lieu œcuménique. Les bénévoles, les aumôniers viennent d'horizons variés (église protestante, évangélique, catholique... parfois même agnostique) et s'enrichissent mutuellement. Dans la pratique, de nombreux gestes montrent que cet œcuménisme fait partie de l'ADN de l'AGORA.



Face à des personnes qui fuient des pays à cause de conflits religieux, il est important de témoigner que des religions anciennement ennemies peuvent aujourd'hui vivre ensemble et collaborer ! Ainsi,

- l'AGORA a animé le culte de la cathédrale Saint Pierre le 22 décembre dernier, avec des interventions mélangées et le prêche de Virginie Hours, aumônière catholique, en haut de la chaire de Calvin,
- le livre du pape François sur le rôle de la littérature dans la formation a été distribué à tous les bénévoles en remerciement de leur engagement,
- l'aumônière protestante Irène Raelison a accompagné frère Alexis de la communauté Saint Jean le dimanche 19 janvier (semaine de l'unité des chrétiens) au centre de l'aéroport pour un temps de partage et de communion avec une personne requérante catholique,
- des étudiants du CCRFE (Centre Catholique Romand de Formations en Eglise) viendront en mars passer une journée à l'AGORA pour découvrir le monde de l'asile et l'accueil œcuménique,
- les rencontres organisées sur Genève autour du livre « Le pasteur et l'évêque » ont suscité beaucoup d'enthousiasme et de discussions.

L'œcuménisme est un cadeau dont il faut être conscient. Loin de le garder pour soi, sachons l'entretenir et le partager autour de nous.

Virginie

Hommage à Danilo Gay

Un homme d'une intégrité absolue

Danilo est parti le 3 janvier 2025 dans la paix et la félicité. Son cœur était rempli d'amour pour Dieu. Sa foi était son ancre, le moteur de sa vie qu'il partageait avec Lisette, son épouse engagée à l'AGORA en tant qu'aumônière durant de nombreuses années.

Danilo a accepté cette fin de vie en s'en remettant à Dieu.

*« Mon cœur est prêt, mon Dieu.
Mon cœur est prêt, je veux chanter, jouer
des hymnes (...)
Je te rendrai grâce parmi les peuples »*

Sa mort prive Lisette, ses enfants, petits-enfants et ami(e)s de sa présence. Nous pensons bien à eux.

Danilo était un homme d'une intégrité absolue. Il n'aimait pas les faux-semblants. Il était le même dans toutes les circonstances. La cohérence était sa signature.

Ses actes étaient en accord avec ses paroles. Il laisse une empreinte indélébile. Son engagement était inébranlable. Il consacrait beaucoup de temps à défendre ce en quoi il croyait.

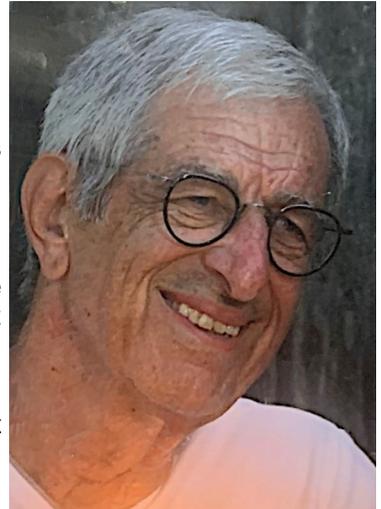
Sa vie a été marquée par beaucoup de don de soi. Son dernier engagement était l'aide aux migrants en Bosnie.

Pour tout cela nous pouvons lui dire Merci.

Merci pour cet exemple de dévouement, de service, d'espérance.

Qu'il veille sur nous maintenant afin que nous n'ayons pas peur de nous abandonner à la volonté de notre Créateur.

Jackie



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre prochaine assemblée générale qui aura lieu le **lundi 14 avril à 18h30**. L'ordre du jour et le lieu suivront.

Il n'est pas inutile de rappeler que votre participation est importante à nos yeux, tant pour les questions formelles habituelles que pour des décisions qui feront l'objet d'un débat.

Un apéritif sera servi à la clôture de cette réunion.

Mes vécus à l'AGORA

Témoignage de Tiziano

C'est difficile de mettre en mots tout ce que représente pour moi l'AGORA. Si je devais résumer, je dirais que ce sont d'abord des rencontres. En effet, à l'AGORA, les relations ne sont pas de simples relations d'aide où le dialogue est uniquement fonctionnel et, de fait, artificiel ; chacun est libre de parler, de se taire, d'écouter ou pas, selon son caractère et ses besoins. Ce contexte-là m'a permis de rencontrer des gens bienveillants et chaleureux et à former des souvenirs que je garde chaudement en moi.



Ce qui va me manquer, c'est le quotidien, ce sont tous ces moments d'échange avec les requérants d'asile et les bénévoles ; les moments d'analyse de l'actualité avec les bénévoles, les discussions autour de questionnements existentiels ; les moments où des requérants d'asile me partagent leur histoire, les moments où des aumônières et des bénévoles me racontent des anecdotes ; mais aussi les moments où nous nous

sentons impuissants face à des situations inhumaines ; enfin, tous les beaux moments de rigolade avec mes élèves, à l'informatique ou à l'accueil. Ensemble, tous ces moments ont rendu magnifiques mes 6 mois de passage à l'AGORA.

Enfin, ce que j'ai peut-être le plus aimé faire à l'AGORA, c'est de donner des cours, surtout les cours de français. Préparer les cours au mieux, leur donner du sens, toujours remettre en question mes méthodes d'enseignement pour chercher à être le plus clair possible, à ajuster la difficulté et à varier les activités, tout ça m'a beaucoup stimulé. Et, bien sûr, ce qui m'a motivé le plus, ce sont mes super élèves. Ils étaient toujours motivés, à vouloir que le cours ne s'arrête jamais, sans même jamais prendre de pause et sans jamais être fatigués malgré les difficultés. Leur gentillesse, leurs encouragements et leur gratitude m'ont toujours poussé à donner mon maximum pour les cours de français et m'ont fait tant aimer enseigner. Merci.

Je conclus par ces quelques mots de Yasmina, une bénévole de l'atelier informatique : "Comment on a trouvé un lieu aussi cool où zoner notre vie ?"

Tiziano

AGORA, Chemin de Poussy 1, bâtiment A, 1214 Vernier
Compte BCG IBAN CH71 0078 8000 0506 3762 0 Tél : 022.930.00.89
Bus 6-19-23-53-56-57, arrêt Renfile ou Croisette CFF : halte Vernier

www.agora-asile.ch